

Corporation Exploration Îledor

États financiers consolidés
31 juillet 2020 et 2019



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Corporation Exploration Îledor

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation Exploration Îledor et de sa filiale (collectivement, la « Société ») aux 31 juillet 2020 et 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les situations financières consolidées aux 31 juillet 2020 et 2019;
- les résultats, résultats globaux et déficits consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers consolidés, qui décrit les événements ou les situations indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Yves Bonin.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 2 mars 2021

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A110416

Corporation Exploration Îledor

Situations financières consolidées

Aux 31 juillet 2020 et 2019

	Note	2020 \$	2019 \$
Actif			
Actif courant			
Encaisse		9 713	12 996
Taxes de vente à recevoir		9 698	7 875
		<u>19 411</u>	<u>20 871</u>
Passif			
Passif courant			
Comptes fournisseurs et frais courus		70 253	62 316
Montant dû à une société sans lien de dépendance, portant intérêt au taux de 10 %, sans modalités de remboursement		24 990	24 990
Montants dus à des actionnaires	5	<u>19 275</u>	<u>6 750</u>
		<u>114 518</u>	<u>94 056</u>
Capitaux propres			
Capital-actions	6	2 926 587	2 926 587
Surplus d'apport		447 883	447 883
Déficit		<u>(3 469 577)</u>	<u>(3 447 655)</u>
		<u>(95 107)</u>	<u>(73 185)</u>
		<u>19 411</u>	<u>20 871</u>

Continuité d'exploitation (note 1)

Approuvé par le Conseil,

_____, administrateur

(s) Alain Larochelle

_____, administrateur

(s) Mario Bisson

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Exploration Îledor
Résultats, résultats globaux et déficits consolidés
Pour les exercices clos les 31 juillet 2020 et 2019

	2020	2019
	\$	\$
Frais opérationnels		
Taxes et permis	6 088	12 817
Intérêts – montant dû à une société	2 818	2 562
Honoraires	13 016	31 460
	<hr/>	<hr/>
Perte nette et perte globale de l'exercice	21 922	46 839
Déficit à l'ouverture de l'exercice	3 447 655	3 400 816
	<hr/>	<hr/>
Déficit à la clôture de l'exercice	3 469 577	3 447 655
	<hr/>	<hr/>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Exploration Îledor

Flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices clos les 31 juillet 2020 et 2019

	Note	2020 \$	2019 \$
Flux de trésorerie liés aux			
Activités opérationnelles			
Perte nette et perte globale de l'exercice		(21 922)	(46 839)
Variation des éléments hors caisse liés aux activités opérationnelles	4	6 114	19 386
		(15 808)	(27 453)
Activités de financement			
Montant dû à des actionnaires		12 525	-
Variation de l'encaisse au cours de l'exercice			
		(3 283)	(27 453)
Encaisse à l'ouverture de l'exercice			
		12 996	40 449
Encaisse à la clôture de l'exercice			
		9 713	12 996

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Exploration Îledor

Notes annexes

31 juillet 2020 et 2019

1 Nature des activités, continuité d'exploitation et COVID-19

Corporation Exploration Îledor (la « Corporation ») et sa filiale Ressources L'Îledor inc. (collectivement, la « Société ») se spécialisent dans l'exploration de l'or dans des sites miniers situés au Canada. Bien que la Société détienne encore des titres miniers, leur juste valeur a été radiée et la Société est maintenant inactive depuis l'interdiction d'opérations sur valeurs prononcée par les autorités en valeurs mobilières à l'encontre de la Société.

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers consolidés le 2 mars 2021.

Continuité d'exploitation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Au 31 juillet 2020, la Société avait un fonds de roulement négatif de 95 107 \$ (73 185 \$ au 31 juillet 2019) et un déficit cumulé de 3 469 577 \$ (3 447 655 \$ au 31 juillet 2019), et présentait une perte nette de 21 922 \$ (46 839 \$ en 2019) pour l'exercice clos à cette date.

La poursuite des activités de la Société et le financement de ses activités de prospection, d'évaluation, de mise en valeur et d'acquisition dépendent de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire sous une forme ou une autre, notamment par l'émission d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres, par la réduction des dépenses ou par une combinaison de partenariats stratégiques, de coentreprises, de financements de projet par emprunts, de financements par redevances et d'autres formes de financement offertes sur les marchés financiers. Malgré le fait que la Société ait réussi dans le passé à obtenir les fonds nécessaires, il n'y a aucune garantie qu'elle sera en mesure de lever des fonds nécessaires dans l'avenir. De telles circonstances indiquent la présence d'incertitudes significatives qui jettent un doute important sur la capacité de la Société de poursuivre ses activités et, par conséquent, sur le caractère approprié de l'utilisation des IFRS s'appliquant aux entités en situation de continuité d'exploitation. Les présents états financiers consolidés ne rendent pas compte des ajustements des valeurs comptables des actifs et des passifs, des charges et des postes des états consolidés de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation n'était pas appropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

COVID-19

La durée et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connus à l'heure actuelle, tout comme l'effet des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et autres organismes afin de tenter de limiter la propagation de la COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de son évolution est assujettie à d'importantes incertitudes et, par conséquent, les estimations sur une possible incidence défavorable et importante de la COVID-19 sur les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société sont également assujetties à d'importantes incertitudes.

Corporation Exploration Îledor

Notes annexes

31 juillet 2020 et 2019

Dans le contexte actuel, les hypothèses et jugements de la Société sont sujets à une variabilité plus élevée que normalement, ce qui pourrait avoir une incidence importante dans le futur sur les jugements, les estimations et les hypothèses faits par la direction relativement à l'impact possible de la COVID-19, et ce qui pourrait entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernés.

2 Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées uniformément à toutes les exercices présentés dans les présents états financiers consolidés.

Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Corporation et de sa filiale.

Filiales

Les filiales représentent toutes les entités que la Corporation contrôle. La Corporation contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité, et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à la Corporation et cessent de l'être à compter de la date à laquelle ce contrôle prend fin. Les transactions et soldes intragroupe de même que les profits et pertes latents sur les transactions intervenues entre les entreprises appartenant à la Corporation sont éliminés. Les montants comptabilisés par les filiales ont été ajustés au besoin afin qu'ils soient conformes aux méthodes comptables adoptées par la Corporation. Le tableau qui suit dresse la liste des principales filiales de la Corporation pour chacun des exercices clos le 31 juillet, en fonction des produits des activités ordinaires. La Corporation détenait 100 % des intérêts dans toutes les filiales présentées :

2020		2019	
Entité	Pays de constitution	Entité	Pays de constitution
Ressources L'Îledor inc.	Canada	Ressources L'Îledor inc.	Canada

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Corporation Exploration Îledor

Notes annexes

31 juillet 2020 et 2019

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale, et sont mesurés par application des taux d'imposition et des lois fiscales qui, selon ce qu'il est à prévoir, seront en vigueur ou pratiquement en vigueur au moment de la résorption des écarts. La Société constitue une provision pour moins-value au titre des actifs d'impôt différé si, d'après les informations disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou que la totalité de ces actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. Toute variation des actifs et des passifs d'impôt différé est incluse dans les résultats consolidés.

Instruments financiers

Classement et évaluation

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, ultérieurement, en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent. Les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net, selon la façon dont la Société gère les instruments financiers et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Le tableau qui suit résume le classement et l'évaluation des instruments financiers de la Société :

Actifs financiers

Encaisse

Coût amorti

Passifs financiers

Comptes fournisseurs et frais courus

Coût amorti

Montant dû à une société

Coût amorti

Montant dû à des actionnaires

Coût amorti

Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Coûts de transaction

La Société comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats consolidés sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier représente le montant de la contrepartie qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, la juste valeur des instruments financiers cotés sur un marché actif est fondée sur le cours acheteur des actifs financiers détenus et sur le cours vendeur des passifs financiers. Lorsque des prix indépendants ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation fondées sur des données de marché observables et en minimisant l'utilisation de données non observables.

3 Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des hypothèses et des estimations lors de l'application des méthodes comptables de la Société. Les estimations et les jugements qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont présentés ci-dessous.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement remises en question. Elles se fondent sur les tendances antérieures et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs que l'on estime probables dans des circonstances normales. Les résultats réels différeront des estimations utilisées, et les écarts pourraient être importants.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés. La détermination de l'objectif de réalisation ou de règlement des actifs et des passifs de la Société, qui devrait être par la vente des actifs de la Société, implique également le jugement.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société d'exécuter sa stratégie en finançant les besoins futurs en fonds de roulement nécessite du jugement.

Corporation Exploration Îledor

Notes annexes

31 juillet 2020 et 2019

4 Variation des éléments hors caisse liés aux activités opérationnelles

	2020 \$	2019 \$
Taxes de vente	(1 823)	(3 991)
Comptes fournisseurs et frais courus	7 937	23 377
	<u>6 114</u>	<u>19 386</u>

5 Montants dus à des actionnaires

		2020 \$	2019 \$
Montant dû à des actionnaires	a)	6 925	-
Montant dû à une société actionnaire	b)	12 350	6 750
		<u>19 275</u>	<u>6 750</u>

- a) Montant dû à des actionnaires sans lien de dépendance, ne portant pas intérêt, sans modalités de remboursement.
- b) Montant dû à une société en commandite actionnaire de la Société, dont un des commanditaires est administrateur de la Société, ne portant pas intérêt, sans modalités de remboursement.

6 Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées :

Actions ordinaires de catégorie « A », sans valeur nominale, avec droit de vote et participatives
Actions privilégiées de catégorie « B », sans valeur nominale, avec dividendes privilégiés sur les actions ordinaires de catégorie « A », sans droit de vote

Le capital-actions émis se détaille comme suit :

	2020 \$	2019 \$
20 646 734 actions ordinaires de catégorie « A »	<u>2 926 587</u>	<u>2 926 587</u>

Aux 31 juillet 2020 et 2019, aucune action privilégiée de catégorie « B » n'était émise.

Corporation Exploration Îledor

Notes annexes

31 juillet 2020 et 2019

7 Gestion du capital

Les principaux objectifs de la Société relativement à la gestion de la structure de son capital sont les suivants :

- Maintenir une flexibilité financière dans le but de répondre à ses engagements financiers;
- Gérer les activités de la Société de manière responsable pour être en mesure de verser un rendement adéquat aux actionnaires.

Pour la gestion du capital, la Société a défini son capital comme une combinaison des capitaux propres attribuables aux actionnaires, déduction faite de la trésorerie.

En vue de maintenir et d'ajuster sa structure de capital, la Société pourrait émettre de nouvelles actions sur le marché, contracter des emprunts bancaires et négocier de nouvelles facilités de crédit.

8 Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition fédéral et provincial à la perte avant impôt sur les résultats, comme indiqué ci-dessous :

Exercices clos le 31 juillet	2020	2019
Taux d'imposition attendu	26,50 %	26,63 %
Économie d'impôt attendue en raison de la perte	6 034 \$	12 473 \$
Perte d'impôt reportée et non comptabilisée	<u>(6 034) \$</u>	<u>(12 473) \$</u>
Charge d'impôt sur les résultats	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

La Société peut reporter aux fins des impôts des pertes totalisant 2 074 320 \$ au fédéral et 2 060 652 \$ au provincial. Les dates d'expiration des périodes pendant lesquelles elle pourra se prévaloir de ces pertes pour réduire ses impôts sont les suivantes :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2030	856	856
2031	55 084	55 084
2032	1 699 433	1 685 765
2033	191 414	191 414
2035	30 215	30 215
2036	29 586	29 586
2037	37 384	37 384
2038	11 841	11 841
2039	12 473	12 473
2040	6 034	6 034

Corporation Exploration Îledor

Notes annexes

31 juillet 2020 et 2019

9 Instruments financiers

Risques financiers

La Société, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Société est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et frais courus, des montants dus à des actionnaires et à une société. La Société surveille sur une base continue son risque de liquidité lié aux instruments financiers. La direction vérifie en tout temps ses besoins en trésorerie afin de s'assurer de disposer des liquidités nécessaires pour satisfaire aux exigences des activités.

Échéances contractuelles	Moins de 12 mois \$
Comptes fournisseurs et frais courus	70 253
Montant dû à une société	24 990
Montants dus à des actionnaires	19 275
	<hr/>
	114 518
	<hr/>

Évolution des passifs financiers

Au cours de l'exercice, les passifs financiers ont évolué comme suit :

	Montant dû à une société \$	Montants dus à des actionnaires \$	Total \$
Solde au 31 juillet 2018	24 990	6 750	31 740
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Solde au 31 juillet 2019	24 990	6 750	31 740
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Solde au 31 juillet 2019	24 990	6 750	31 740
Nouveau montant dû à des actionnaires	-	12 525	12 525
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Solde au 31 juillet 2020	24 990	19 275	44 265
	<hr/>	<hr/>	<hr/>